N° ENV/2015/71

Département de l'Yonne **Communauté de Communes du Jovinien**

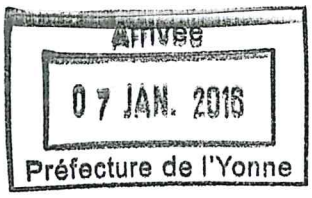

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : **Date d'affichage de la convocation** :	12 décembre 2015 12 décembre 2015	**Nombre de conseillers communautaires** En exercice: **50** Présents : **41** Votants : **48**

Séance du 18 décembre 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille quinze à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :
M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Serge PERRIER, M. Bernard MORAINE, Mme Frédérique COLAS (absente de 20 h 00 à 20 h 20), M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, M. Benoit HERR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER,

ETAIENT ABSENTS :
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD,
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Claude PERREAU,
M. Gérard VERGNAUD, suppléé par M. Serge PERRIER,
Mme Ludivine DUFOUR, procuration à M. Nicolas SORET,
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. François JACQUET,
M. Guy BOURRAS, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
Mme Isabelle MICHAUD,
M. Gilles-Maxime POIBLANC,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Plan de financement de la réhabilitation de la déchèterie de Joigny : demandes de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et de l'Agence de l'eau

ENV/2015/71	Conseil communautaire du 18 décembre 2015

Objet : Plan de financement de la réhabilitation de la déchèterie de Joigny : demandes de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et de l'Agence de l'eau

La communauté de Communes du Jovinien envisage de réhabiliter sa déchèterie située Route de Chamvres à Joigny en raison de sa vétusté.
Par ailleurs, cette structure ne répond plus aux normes pour trier convenablement les flux existants, ni d'accueillir de nouvelles matières.

VU la délibération du 27 avril 2015 portant sur les demandes de subvention pour la réhabilitation de la déchèterie de Joigny,

CONSIDÉRANT la révision des coûts de ce projet,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter une subvention :
- au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux),
- auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie),
- auprès de l'agence de l'eau.

CONSIDÉRANT le détail du financement de cette réhabilitation comme suit :

Postes de dépenses	*Montant HT*	***Ressources H.T.***	***MONTANT H.T.***	*Financement pour la CCJ (% arrondis)*
Étude, maîtrise d'œuvre, travaux	748 191 €	Etat – DETR (45% sans plafond)	336 686 €	45 %
		ADEME (40 % plafonnée à 500 000 €)	200 000 €	27 %
		Agence de l'eau (40 % de 58 340 €*)	23 336 €	3 %
		Autofinancement	188 169 €	25 %
			748 191 €	**100 %**

**montant du bassin de rétention des eaux. Seule prestation subventionnable par l'agence de l'eau*

CONSIDÉRANT l'avis favorable, à la majorité, de la commission déchèterie, réunie le 7 décembre 2015,

CONSIDÉRANT la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, du 10 décembre 2015,

VU l'exposé du Vice- Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré,
POUR : 46
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 2 (Mme Corinne BALLANTIER et M. Jacques COURTAT)

ENV/2015/71	Conseil communautaire du 18 décembre 2015

ACCEPTE le plan de financement de cette réhabilitation conformément au tableau ci-dessus,

AUTORISE le président ou son représentant à solliciter les subventions au titre de la DETR, auprès de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau

DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2016 pour cette réhabilitation.

AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ce projet de réhabilitation de la déchèterie,

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Communauté de Communes du Jovinien

Date de réception
par la Préfecture : 8/01/16

date de publication : 8/01/16